



Contrat de location camion pizza

Par **sandanne**, le **14/04/2012** à **11:59**

Bonjour,

j'ai signé un contrat de location pour un camion de vente de pizzas à emporter auprès d'un particulier, or à la réception de celui-ci je n'ai pas pu en prendre possession car il est tombé en panne 9 kms après que j'ai signé alors qu'il était noté sur le contrat qu'il était en "parfait état mécanique " de plus plusieurs dysfonctionnements m'ont été cachés (état du véhicule , absence de justificatifs ; controle technique , entretiens du véhicule, etc...) l'état des lieux n'a pas été fait (refus du propriétaire) ai-je droit à un délai de retractation ? puis-je annuler le contrat de location? Comment récupérer les frais occasionnés par le déplacement pour aller chercher le véhicule ? Merci d'avance .

Par **tintin 971**, le **27/12/2012** à **01:39**

[fluo]bonjour[/fluo] j'ai actuellement mon marchand en activité mais bientôt je vais radier mon entreprise et celui sera libre je voudrais le louer quelles sont les pièces à fournir au futur locataire pour louer mon camion snack(en gros que faut il faire pour mettre mon camion snack en location) [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **27/12/2012** à **07:15**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps

de vous répondre (relisez la charte du forum)

Par **Davy24570**, le **24/05/2016** à **15:27**

Bonjour,
Quelles société vous a loué ce camion?

J'ai eu exactement le même problème et souhaite des témoins de cette escroquerie.